



Réseau national des Centres d'appui pour la
Prévention des infections associées aux soins

Guide de la tenue professionnelle

Groupe de travail inter CPias

Mars 2026

Sommaire

Introduction	Page 03
Terminologie et réglementation,	Page 04
Rappel des précautions standard	Page 05
A. Caractéristiques des éléments de la tenue professionnelle : aide au choix	Page 06
B. Tenue professionnelle et compléments en secteur spécifique des ES	Page 19
C. Tenue professionnelle et compléments en ESMS	Page 40
D. Fonctions support en établissement	Page 42
E. Tenue professionnelle en ville	Page 48
F. Cycle du linge	Page 57
G. Elimination des tenues professionnelles	Page 61
Liste des participants	Page 62
Groupe de relecture	Page 63
Base documentaire	Page 64

Introduction

Ce guide de la tenue professionnelle a pour objectif d'apporter une aide pratique et conforme aux exigences de la prévention du risque infectieux pour l'ensemble des professionnels travaillant en secteur de la santé. Il a été rédigé par un groupe de travail inter CPias coordonné par le CPias PACA, à destination de l'ensemble des Cpias avec un libre usage. Il s'agit de la première version qui est susceptible d'évoluer.

Ce guide ne se substitue pas au règlement intérieur d'un établissement mais il peut apporter une aide à sa rédaction. Le professionnel travaillant dans le secteur de la santé doit disposer d'une tenue propre à sa prise de poste ou plus si nécessaire lors de son activité, quel que soit son statut (titulaire, étudiant, stagiaire, intérimaire etc...). Les professionnels exerçant une responsabilité au sein des unités sont appelés à respecter le principe d'exemplarité.

Chaque secteur d'activité est traité sous forme d'une fiche indépendante. Le guide comporte également une aide au choix des principaux articles textiles composant la tenue professionnelle ainsi que des éléments essentiels concernant le cycle d'entretien des tenues.

Ce Guide est dédié à la mémoire de Leslie Déprés qui n'a pas pu voir ce travail aboutir mais sans qui il n'aurait jamais vu le jour.

Terminologie et réglementation

Qu'est-ce qu'une « tenue professionnelle » ?

C'est un ensemble d'articles vestimentaires et d'équipements de protection caractéristiques, adaptés à l'emploi, aux risques professionnels et aux circonstances rencontrées en exercice. Il peut exister des situations n'exigeant pas une tenue caractéristique, le professionnel ou une institution peuvent en juger ainsi, toutefois on ne peut qualifier de tenue professionnelle une association de vêtements conçue sans contrainte et non spécifiée pour un rôle ou un emploi donné. « Le moine ne fait pas l'habit »

Qu'est-ce qu'un équipement de protection individuelle (EPI)

La notion de protection individuelle au titre du code du travail fait référence à des équipements de protection pour lesquels l'efficacité a été démontrée et vérifiée au travers de processus et normes encadrés par le règlement européen (UE) n°2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle et sur lesquels un marquage « CE » est apposé pour attester de la conformité de cet équipement aux règles techniques. En matière d'article vestimentaire, les compléments de la tenue comme les surblouses, les tabliers et les surchaussures ne répondent généralement pas à cette définition, contrairement aux combinaisons de protection et aux surbottes normalisées selon la norme NF-EN 14126

Règlementation

Obligations de l'employeur relative à la fourniture et à l'entretien des vêtements de travail et des EPI :

- Articles R4321-4 et R4323-95 du Code du Travail

Les étudiants/stagiaires sont soumis aux mêmes règles que celles des professionnels :

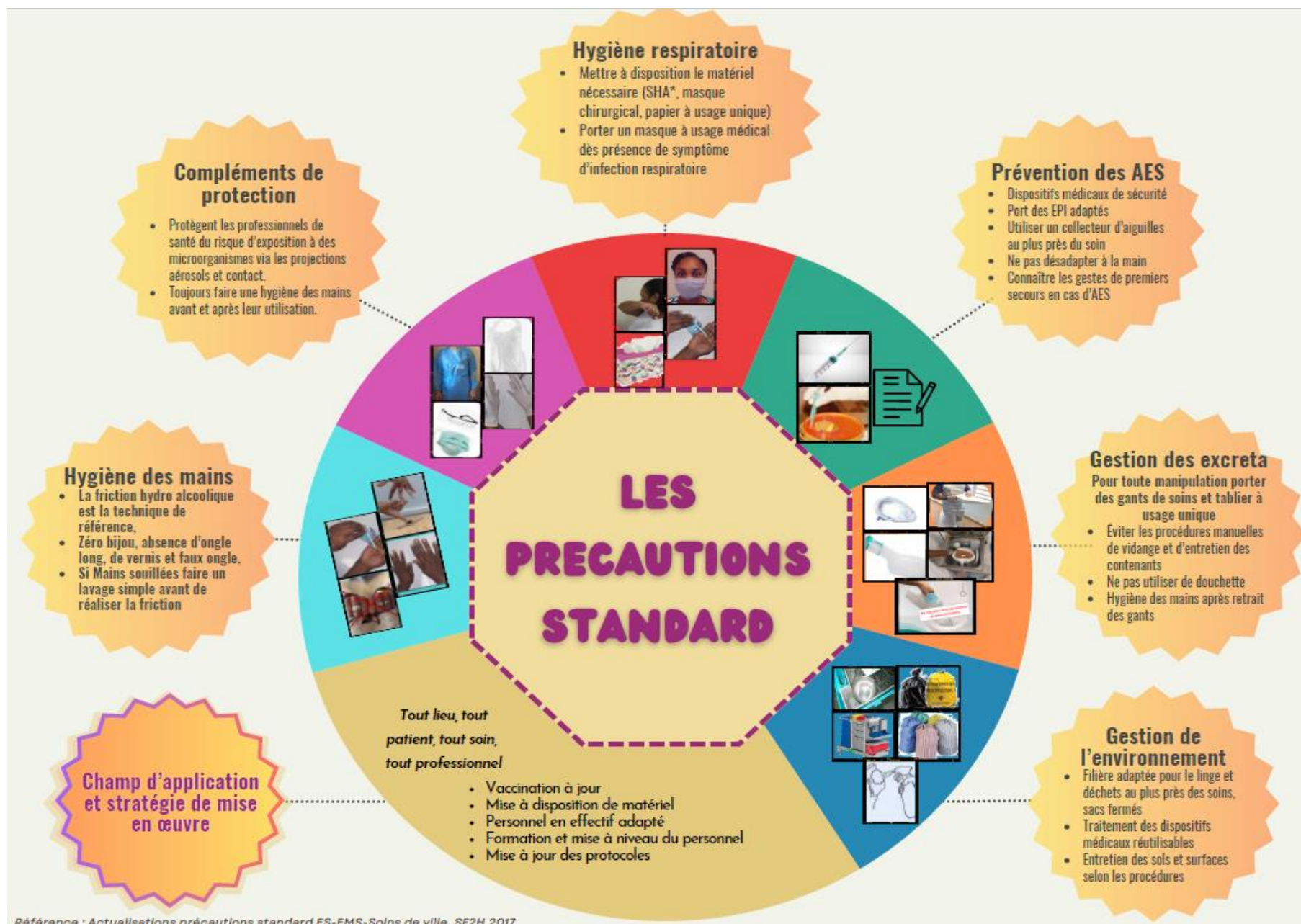
- Instruction DGOS RH1-2020/155 du 9 septembre 2020

- Instruction interministérielle N° DGOS/RH5/DGESIP/2020/225 du 9 décembre 2020

Les précautions « standard »

Les précautions « standard » sont des mesures de prévention du risque infectieux qui s'appliquent à tous les patients et résidents, en tout lieu de soins et quel que soit le statut infectieux.

Les précautions « standard » visent à protéger le professionnel, le patient et les visiteurs.



A. Caractéristiques des éléments de la tenue professionnelle : aide au choix

Tenue de BASE	RÉUTILISABLES	1	Tunique à manches courtes et pantalon
		2	T-Shirt ou polo à manches courtes et bermuda à usage professionnel
		3	Blouse
		4	Article chaussant dédié à l'activité professionnelle
Tenue de BASE Spécifique		5	Vêtement professionnel pour secteurs interventionnels
Article supplémentaire		6	Article coiffant
		7	Surblouse en tissu
		8	Article passe couloir (usage HORS soins)
	USAGE UNIQUE	9	Articles pour la tête et le visage
		10	Articles pour le corps
11		Articles pour les pieds	

A. Caractéristiques des éléments de la tenue professionnelle : Aide au choix

1. Tenue RÉUTILISABLE/Tenue de base/Tunique à manches courtes et pantalon

RÉUTILISABLE		Caractéristiques		Entretien		Environnement	
Tenue de BASE	Tunique à manches courtes et pantalon	Variante modèle	Tunique à manches courtes Unisexe ou non ⇒ Ouverte : avec boutons pressions ou ⇒ Fermée : marinière à enfiler par la tête	Lavage	Température de lavage supérieure à 65°C Pas d'hypochlorite (Javel)	Relargage	Textile sans substance toxique ↳ Certification OEKO-TEX 100 ²
		Type de fibre	Polyester/Coton 65/35 (en %)	Séchage	Mécanique	Remarques	
		Grammage/ Dimensions	170-220 g/m2 Longueur 75 à 85 cm			Si entretien à basse température ↳ Résultats microbiologiques moins homogènes ↳ Plus économe en énergie ↳ Utilise plus de produits lessiviels	
		Résistance aux contraintes physiques	Cf. norme NF XP CEN/TS 14237:2021				
		Stabilité dimensionnelle au lavage/séchage	2 % maximum				
		Options	Poches	Tunique avec 1 à 3 poches Pantalon SANS poche	Conditionnement		
	Traçabilité		Puce ou Code barre	Distribution		Nominative ou DAVA ¹	
	Coloris		Grand teint = Ne dégorge pas				

¹ Distributeur automatique de vêtements anonymes

² Cf. page 18

A. Caractéristiques des éléments de la tenue professionnelle : Aide au choix

2. Tenue RÉUTILISABLE/Tenue de base/T-Shirt ou polo à manches courtes et bermuda à usage professionnel

RÉUTILISABLE		Caractéristiques		Entretien		Environnement	
Tenue de BASE	Tee-Shirt ou polo à manches courtes et bermuda à usage professionnel	Variante modèle	Tee-Shirt avec Col en V Polo avec Col chemise	Lavage	Température de lavage supérieure à 65°C Pas d'hypochlorite (Javel)	Relargage	Textile sans substance toxique ↪ Certification OEKO-TEX 100 ²
		Type de fibre	Polyester/Coton 65/35 (en %) Tissu maillé = haute respirabilité	Séchage	Mécanique	Remarques	
		Grammage/ Dimensions	220 gr/m²			Si l'article est acheté par l'établissement, il est souhaitable qu'il porte un marquage au nom de l'établissement	
		Résistance aux contraintes physiques	Cf. norme NF XP CEN/TS 14237:2021				
		Stabilité dimensionnelle au lavage/séchage	Choisir des Produits de qualité pour garantir la stabilité dimensionnelle	Conditionnement	Pas de filmage Pliage ou sur cintre		
		Options	Poches				
			Traçabilité	Puce ou Code barre	Distribution	Nominative ou DAVA ¹	
			Coloris	Grand teint = Ne dégorge pas			

¹ Distributeur automatique de vêtements anonymes

² Cf page 18

A. Caractéristiques des éléments de la tenue professionnelle : Aide au choix

4. Tenue RÉUTILISABLE/Tenue de base/Article chaussant dédié à l'activité professionnelle

RÉUTILISABLE		Caractéristiques		Entretien		Environnement	
Tenue de BASE	Article chaussant dédié à l'activité professionnelle	Variante modèle	Silencieux Aérés sur les côtés Respectant la forme du pied Pied égyptien → Bout Rond Pied grec → Bout effilé Pied carré → Bout rond	Lavage	En lave sabots ou lave linge	Relargage	
		Type de fibre	Semelles extérieures souples Amortissantes et antidérapantes Semelles intérieures avec voûte plantaire ↪ facilitant le retour veineux	Séchage	Atteindre le séchage complet	Remarques	
		Grammage/ Dimensions	Hauteur du talon entre 2 et 4 cm			Guide CCLIN sud-Est – Mars 2008 Annexe 1 : fiche conseil Chaussure adaptée au milieu hospitalier	
		Résistance aux contraintes physiques	Orteils couverts Talons maintenus				
		Stabilité dimensionnelle au lavage/séchage	Lavable	Conditionnement			
		Options	Poches				
			Traçabilité				
			Coloris	Distribution	Par l'employeur Ou Par le professionnel ↪ Prime chaussures (selon convention)		

A. Caractéristiques des éléments de la tenue professionnelle : Aide au choix

6. Tenue RÉUTILISABLE/Article supplémentaire/Article coiffant en tissu

RÉUTILISABLE		Caractéristiques		Entretien		Environnement		
Article supplémentaire	Article coiffant en tissu	Variante modèle	Calot, Bonnet, Coiffe, Cagoule	Lavage	Température de lavage supérieure à 65°C Pas d'hypochlorite (Javel)	Relargage	Textile limitant les substances toxiques ↪ Certification OEKO-TEX 100 ²	
		Type de fibre	Polyester/ Coton 65/35 (en %) ou Polyester 100%	Séchage	Mécanique	Remarques		
		Grammage/ Dimensions	140-150 g/m2					
		Résistance aux contraintes physiques	Cf. norme NF XP CEN/TS 14237:2021					
		Stabilité dimensionnelle au lavage/séchage	2 % maximum	Conditionnement	Avec la tenue de bloc	Sous condition d'entretien par la blanchisserie Mise à disposition à chaque changement de tenue Recommandation du Groupe de travail ⬇ Eviter les coiffes personnelles Dans tous les cas, elles doivent être entretenues par l'établissement avec les autres articles de la tenue		
		Options	Poches					
			Traçabilité	Puce ou Code barre	Distribution			Avec la tenue de bloc
			Coloris	Grand teint = Ne dégorge pas				

² Cf page 18

A. Caractéristiques des éléments de la tenue professionnelle : Aide au choix

8. Tenue réutilisable/Article supplémentaire/Article passe couloir (pas d’usage en soins)

RÉUTILISABLE		Caractéristiques		Entretien		Environnement				
Article supplémentaire	Article passe couloir (pas d’usage en soins)	Variante modèle		De préférence en polaire AVEC ou SANS manche		Lavage	Température de lavage supérieure à 65°C Pas d'hypochlorite (Javel)	Relargage	Recyclé et recyclable (100% polyester)	
		Type de fibre		100% polyester recyclé		Séchage	Mécanique	Remarques		
		Grammage/Dimensions		Légère : 100 g/m2 Intermédiaire : 200 g/m2 Épaisse : 300 g/m2				Entretien et distribution par l'établissement Fréquence d'entretien régulier ↓ à définir par procédure ou règlement intérieur		
		Résistance aux contraintes physiques		Pouvoir adiathermique Indice d'isolation thermique Norme NF G07-107 ou NF EN ISO 11092						
		Stabilité dimensionnelle au lavage/séchage		Assemblage de couches Traitement anti-boulochage Longueur = 75 cm/Taille adaptée		Conditionnement	Pas de filmage Pliage ou sur cintre			
		Options	Poches	Avec ou sans poche						
			Traçabilité	Nominatif		Distribution	Nominative			
			Coloris	Au choix						

Certification OEKO-TEX

La certification OEKO-TEX® Standard 100 est un label international garantissant la sécurité des textiles pour la santé humaine. Créée en 1992, elle certifie que les produits textiles, qu'ils soient bruts, semi-finis ou finis, ne contiennent pas de substances nocives, comme les pesticides, métaux lourds ou colorants cancérigènes. Ce label repose sur des tests rigoureux réalisés par des instituts indépendants selon un catalogue de critères scientifiques mis à jour chaque année

Les textiles sont classés en quatre catégories selon leur usage et leur contact avec la peau :

- **Classe I : produits pour bébés (0-3 ans), soumis aux normes les plus strictes**
- **Classe II : textiles en contact direct avec la peau (vêtements, sous-vêtements)**
- **Classe III : textiles sans contact direct (manteaux)**
- **Classe IV : textiles d'intérieur (rideaux, nappes)**

Tous les composants d'un produit (tissus, fils, boutons) doivent respecter ces exigences. La certification inclut également une vérification de la chaîne de production et une déclaration de conformité par l'entreprise.

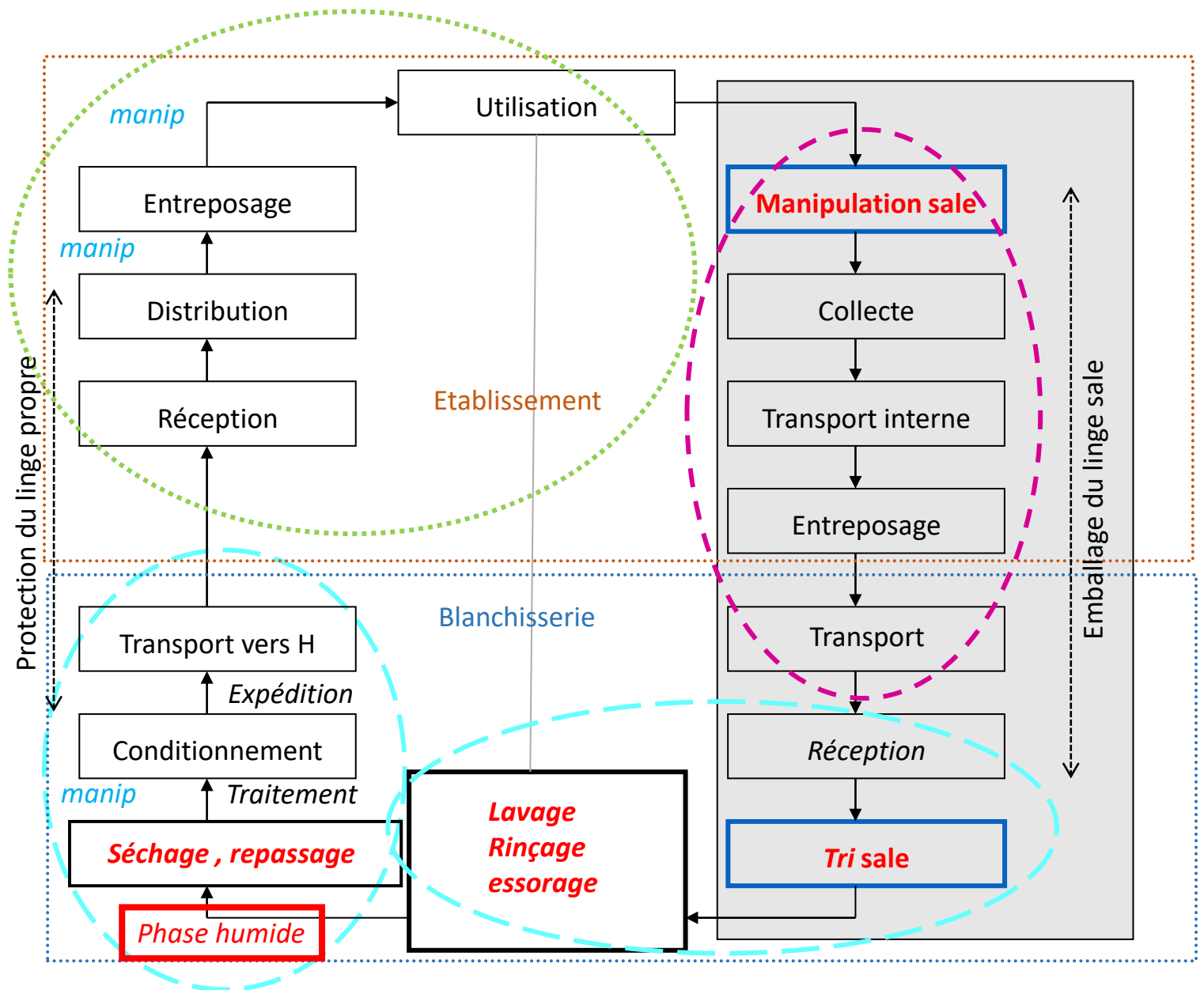
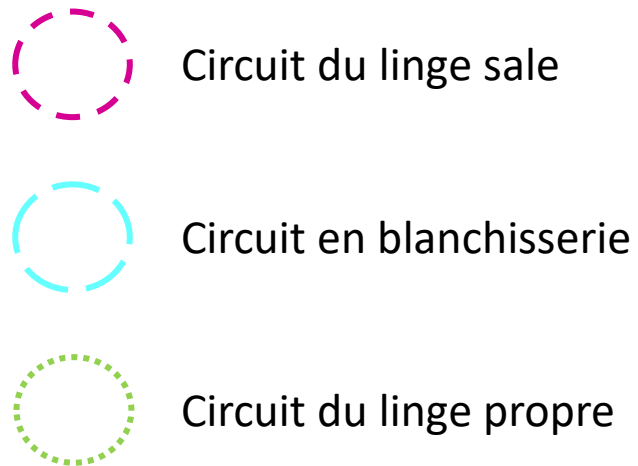
E. Tenue professionnelle en ville

1. Cabinet dentaire	Page 49
2. Cabinet médical	Page 50
3. Infirmier en ville	Page 51
4. Sage-femme en ville	Page 52
5. Kinésithérapie en ville	Page 53
6. Aides-soignantes/Auxiliaire de vie/aides à domicile	Page 54
7. Pédicures/Podologues en ville	Page 55
8. Orthophonistes/Psychomotriciens/Ergothérapeutes	Page 56

	Cabinet dentaire		
Référentiels	Cf documents de référence 13. 14. 16.	Situation risque infectieux bas et intermédiaire Tenue de base	Situation à haut risque infectieux
Catégories	Exemples non exhaustifs de situations/soins emblématiques	Consultation et soin	Intervention chirurgicale
Prérequis	Absence de bijoux aux mains et poignets, vernis, faux ongles	X	X
	Ongles courts	X	X
	Cheveux longs attachés	X	X
Tenue de base	Tunique à manches courtes et pantalon	X	X
	Blouse à manches courtes		
	Article chaussant dédié à l'activité professionnelle	X	X
Tenue de base spécifique	Vêtement professionnel pour activité spécifique		
Articles supplémentaires	Article coiffant		X
	Masque	X	X
	Protection oculaire		X
	Tablier imperméable		
	Surblouse		
	Casaque stérile		X
	Gants		stériles selon l'acte
	Article passe couloir	Uniquement en dehors des soins et en absence de contact direct avec le patient / résident	
Compléments de sécurité	Équipements de radioprotection		
Recours	Surchaussures	Non recommandées, solution de recours pour cas particulier	

Mode de lecture	X	Systématiquement requis
		Au titre des Précautions standard (PS) ou complémentaires (PC)
		Non requis (ne doit pas être porté)

F. Cycle du linge (Schéma)



Chaque étape du circuit fait l'objet d'une procédure décrivant son organisation, ses responsabilités
 Norme décrivant les objectifs en hygiène du linge: RABC, NF EN 14065:2016. Consulter son guide d'application sur URBH.net

G. Elimination des tenues professionnelles

La loi AGECE 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage à l'économie circulaire, prévoit l'obligation de recyclage pour l'ensemble des textiles utilisés dans le domaine sanitaire.

Pour les textiles réutilisables, le filière REP (responsabilité élargie du producteur) textile est règlementée par les articles L 541-10-274 et R.543-214 AR.541-219 du code de l'environnement. Les objectifs, obligations et moyens de cette filière de recyclage sont prescrits par l'arrêté du 23 novembre 2022.

Les textiles à usage unique sont principalement constitués de matières plastiques (Polypropylène, polyéthylène...) parfois additionnés de parties en latex. Leur recyclage est obligatoire dans le cadre du décret 2021-950 du 16 juillet 2021 issu de la loi de transition énergétique et pour la croissance verte de 2015, modifiée ensuite par la loi AGECE.

(<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/produits-textiles-tlc>)

En conclusion l'ensemble des éléments de la tenue professionnelle décrits dans ce guide doit faire l'objet, en fin de vie, d'une collecte séparée et d'une orientation vers des filières de valorisation par recyclage ou strictement à défaut par incinération avec récupération énergétique. Seuls sont exclus de ces filières les équipements de protection individuelle tels que définis dans l'introduction de ce document, conformément au guide « Déchets d'activités de soins: comment les éliminer » édition 2025 du ministère du travail, de la santé, de la solidarité et des familles (page 50).

Groupe de rédaction (par ordre alphabétique)

BORGEY France	CPias Normandie
CARENCO Philippe (Pilote)	CPias PACA
CAZETTE Christophe	CPias Martinique
DELALANDE Sandrine	CPias Bretagne
DELANNOY Véronique	CPias Nouvelle Aquitaine
DELAROZIERE Jean-Christophe	CPias PACA
DEPRES Leslie	CPias PACA
DIAZ BETANCOURT Marie-Solange	CPias Guyane
DUCHEIN Patrick	CPias Occitanie
DUMAS Carole	CPias Grand Est
FLORET-BASSISSI Nathalie	CPias BFC
GALLIOT Aurélie	CPias ARA
HAFIANI El Mahdi	SFAR
KOUASSI JUPITER Pétronille	CPias Guyane
LEFFLOT Stéphanie	CPias Bretagne
LEGEAY Clément	PRIMO
LOISON Geoffroy	PRIMO
PARANQUE Charleyne	Cpias PACA
MARCHAND Sylvie	CPias Hauts de France
MORVAN Catherine	CPias Océan indien
NGUYEN Andy	URBH
NOURRY Christèle	CPias IdF
REGINAUD Nathalie	CPias Centre Val de Loire
ROUSSEAUX Isabelle	CPias BFC
VERGNES Hervé	CPias Occitanie

Groupe de relecture

Dr Franck-Olivier Mallaval	Médecin Hygiéniste Chef de service EOH – Centre Hospitalier Métropole Savoie
Dr Emmanuel Rat	Médecin hygiéniste, Centre Hospitalier Alpes Isère
Mme Emmanuelle Pajot	IMH, secteur EHPAD, Ile De France
Dr Valérie Caverivière	Pharmacien hygiéniste EOH, CH Carcassonne
Dr Anne Canivet-Thomassin	CLCC François Baclesse Caen, Pharmacien hygiéniste
Mme Catherine Huynh	CLCC François Baclesse Caen, Manipulatrice en Rx hygiéniste
Dr Isabelle Durand	Pharmacien biologiste hygiéniste Cpia PACA
Mme Laurence Pettinetti	IBODE Hygiéniste Cpia PACA
Dr Thibaud Sevin	PH Hygiéniste au CH de Châteauroux

Documents de référence

1. 2001.CCLIN sud-ouest Hygiène en rééducation fonctionnelle
2. 2001.Arrêté du 7 mai 2001 relatif aux prescriptions techniques applicables aux chambres mortuaires des ES
3. 2001.Bonnes pratiques de pharmacie hospitalière (décret)
4. 2005.CLIN sud ouest. Prévention du risque infectieux en imagerie médicale non interventionnelle radiologie
5. 2005.Bonnes pratiques d'hygiène en hémodialyse. Recommandations SFHH
6. 2007.HAS.Hygiène et prévention du risque infectieux en cabinet médical et paramédical
7. 2007.SF2H.PRI dans les laboratoires d'analyse de biologie
8. 2008.CCLIN SE. Les tenues professionnelles dans les ES
9. 2008.CCLin SO. Recommandations pour une tenue vestimentaire adaptée des personnels soignants en milieu hospitalier
10. 2008.Articles R4321-4 et R4323-95 du Code du Travail
11. 2009.SFHH.Guide pour la surveillance et la prévention des infections nosocomiales en maternité
12. 2013.Norme ISO NF S90-351-2013
13. 2015.SF2H.Bonnes pratiques essentielles en hygiène au cabinet médical des professionnels de santé et dentistes en soins de ville
14. 2015.Association Dentaire Française. Grille technique d'évaluation des cabinets dentaires pour la prévention des IAS
15. 2016.SF2H.Quelles mesures pour maîtriser le risque infectieux chez les patients immunodéprimés ?
16. 2017.SF2H.Actualisation des précautions standard
17. 2020.Guide de recommandations relatif aux parties techniques des chambres funéraires et mortuaires
18. 2020.Instruction DGOS RH1-2020/155 du 9 septembre 2020
19. 2020.Instruction interministérielle N° DGOS/RH5/DGESIP/2020/225 du 9 décembre 2020
20. 2020.RePIA.PRIMO.Fiche Aide à domicile
21. 2021.SF2S.Bonnes Pratiques de sté des DM Réutilisables
22. 2021.SFAR.SF2H.Tenue vestimentaire au bloc opératoire
23. 2021.Ministère agriculture et alimentation. Mise en place d'un plan de maîtrise sanitaire guide pour les petits établissements de restauration collective
24. 2021.Carenco et al. HYGIENES. Les vêtements de protection et articles vestimentaires contre le risque infectieux
25. 2021. RePIA. PRIMO. Hygiène au cabinet de kinésithérapie, les prérequis
26. 2022.Norme NF EN ISO 14644-4 Salles propres et environnement maîtrisés apparentés
27. 2022. Décret 2022-1237 du 16/09/22 (types d'actes radiologie)
28. 2023.SFED-SF2H-GIFE.Organisation et fonctionnement d'un plateau technique en endoscopie digestive
29. 2023.ANSM.Bonnes pratiques de préparation hospitalière
30. 2023.Répia PRIMO. Prévention du risque infectieux en soins de pédicurie podologie, à l'attention des pédicures podologues
31. 2025.DGS.DHOS. Guide Déchets d'activités de soins: comment les éliminer